

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service : Assemblées
Réf : PC/DG2026
Tél. : 04 66 56 42 82

CS2026_01_07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES CÉVENNES

SÉANCE DU 5 MAI 2026

Convoqué le 30 avril 2026, le Syndicat Mixte du Pays des Cévennes s'est réuni à l'ATOME, salle des assemblées, le mardi 5 mai 2026 à 19h00, sous la présidence de Monsieur Christophe RIVENQ, Président.

Madame Johanna HUGUET est nommée secrétaire de séance.

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DES CÉVENNES

MEMBRES PRÉSENTS (66) : Pierre AIGUILLON, Liliane ALLEMAND, Philippe ALLIE, Stéphane ALLIGNOL, Jean-Paul ANDRE, Lionel ANDRE, Sylvain ANDRE, Yann RICHE suppléant de Gérard BANQUET, Gérard BARONI, Thierry BAZALGETTE, Jean-Charles BENEZET, Dominique BOCQUET, Rémy BOUET, Henri CHALVIDAN, Laurent CHAPPELLIER, Adrien CHAPON, Ghislain CHASSARY, Rémy CLEMENCIER, Jean-Claude D'ANTONA, Georges DAUTUN, Alexandre DELEUZE, Marie-Charlotte DELON, Christian DEVISMES, Didier DOYELLE, Patrick DUMAS, Pascale EUGENE, Clément FESQUET, Fabien FIARD, Philippe FROMENTAL, Karine FROSTIN, Jean-Luc GIBELIN, Alain GIOVINAZZO, Frédéric GRAS, David GUIRAUD, Johanna HUGUET, Bonifacio IGLESIAS, Marc JEKAL, Thierry JONQUET, Jean-Michel LAINE, Julie LOPEZ-DUBREUIL, Sébastien MAGNY, Jean-Marie MALAVAL, Gaël MANCUSO, Guy MANIFACIER, Georges MATICHARD, Nathalie MEUNIER, Nathalie MONTORO TEISSIER, Thierry ORTIZ, Cédric PASCAL, François SELLE suppléant de Marielle PASCAL, Jacques PEPIN, Éric PLANTIER, Jean-Noël PUDDU, Bernard RAYNIER, Jean-Max RENOUX, Georges RIBOT, Christophe RIVENQ, Louise SALATHE, Nordine SEKARNA, Matthieu TESTARD, Roch VARIN D'AINVELLE, Jérôme VIC, Marielle VIGNE, Michel VIGNE, Luc VILLARET

POUVOIRS (2) : Pascal MILESI pouvoir à Alain GIOVINAZZO, Philippe RIBOT pouvoir à Christophe RIVENQ,

ABSENTS (26) : Jérôme BASSIER, Nicole BELGY, Wladimir BERNARD, Valéry BEUDIN, Florence BOUIS, Ghislaine BOURDEL, Michel BULCOURT, Thierry CARRERES, Christophe CHEMINADE, Bruno CLEMENCON, Geneviève COSTE, Laurent COSTE, Etienne DAUBIE, Jean-Pierre DE FARIA, Marc DUMAS, Cyril GILLES, Jacqueline JANIEC, Denis KUCHARCZAK, Nicolas LAURENT, Thierry LAURENT, Sylvie MALPLAT LAGANIER, Olivier MARTIN, Firmin PEYRIC, Monique PRADES, Patrice PUPET, Jean-Jacques VIDAL, Cathy VILLE-CHAULET

Objet : Création de Commissions Permanentes de Politiques Publiques

Le Comité Syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2121-22 et L5211-1,

Vu l'arrêté préfectoral n°30-2019-03-27-005 du 27 mars 2019 portant retrait de la commune de Bouquet de la Communauté Alès Agglomération,

Vu les statuts du Syndicat Mixte du Pays des Cévennes,

Considérant qu'au regard des articles énoncés ci-dessus, peuvent être formées « des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres »,

Considérant qu'à la suite du renouvellement de l'assemblée délibérante, il convient de constituer les Commissions Permanentes de Politiques Publiques,

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

DÉCIDE

- De créer les 2 Commissions Permanentes de Politiques Publiques suivantes :

- Charte Forestière de Territoire (CFT)
- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

- les listes de candidats sont à adresser à l'attention du Président du Syndicat Mixte du pays des Cévennes au plus tard, le vendredi 29 mai 2026 à 17h00 par courriel à l'adresse suivante : grpdelibaggio@ville-ales.fr.

Votants : 68
Pour : 68 - Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme,
Le Président,

Christophe RIVENQ

